



POPULATION ET AVENIR DE L'EUROPE

Gérard-François Dumont

► To cite this version:

Gérard-François Dumont. POPULATION ET AVENIR DE L'EUROPE. Gérard Bossuat. Dangers d'Europe, Europe en danger, 12, Groupe de recherche sur l'histoire de l'Europe communautaire CICC, pp.37-60, 2003, 10.13140/2.1.4730.7042 . halshs-01527234

HAL Id: halshs-01527234

<https://shs.hal.science/halshs-01527234>

Submitted on 24 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Population et avenir de l'Europe

Gérard-François Dumont

La science de la population offre des outils précieux pour l'analyse prospective et par exemple pour examiner l'avenir de l'Europe. En effet, tous les Européens qui auront vingt-cinq ou plus en 2025 sont déjà nés. Sauf changements structurels majeurs, les effectifs et la composition par âge des adultes de la population de l'Europe en 2025 peuvent être établis avec des ordres de grandeur qui ne sont pas totalement absurdes. La démographie livre donc un regard prospectif beaucoup plus approfondi que d'autres sciences, telle l'économie, qui ne fournit aucune base sérieuse permettant de discuter de ce que sera le taux d'inflation ou du chômage dans l'Europe des années 2020.

Si la science de la population présente des certitudes pour l'avenir, elle nécessite de formuler des hypothèses sur des points incertains, et précisément sur trois données, l'évolution du solde migratoire et de sa composition, l'évolution du régime de la mortalité et celle des comportements de fécondité.

Une prospective européenne doit donc se fonder d'abord sur les processus en cours qui livrent divers enseignements. La connaissance des grandes évolutions démographiques européennes constatées à l'orée du XXI^e siècle offre un point d'appui à un regard prospectif.

A Les processus démographiques en cours

Parmi les nombreux processus démographiques qui influencent les populations européennes, six méritent d'être particulièrement retenus. Le premier tient à la fécondité, dont le faible niveau s'est diffusé et perdure, et qui est la cause essentielle d'un deuxième processus, l'abaissement des taux d'accroissement naturel. Néanmoins, celui-ci est limité par les progrès de la longévité. Un quatrième processus, la situation migratoire, est plus complexe, car elle demeure très diversifiée selon les pays et les régions. Un cinquième processus se dédouble en deux effets contraires, la surdensification d'espaces métropolitains et la dépopulation d'espaces ruraux. Enfin, il convient de considérer les différences croissantes de composition par âge.

1 Une fécondité nettement en dessous du seuil de remplacement des générations.

L'Europe, considérée dans sa définition géographique ou réduite à l'Union européenne, se présente comme le continent du non-remplacement des générations. À des rythmes différents, selon un calendrier variable, tous ses pays sans exception ont convergé à la baisse pour finalement connaître une fécondité inférieure au niveau de simple remplacement des générations.¹

Après la Deuxième Guerre mondiale, l'Europe connaît une renaissance démographique générale, même si elle enregistre, selon ses pays, des écarts de fécondité qui ne correspondent pas à la coupure politique qui vient d'être imposée (figure 1). La fécondité la moins élevée se constate dans un large couloir central allant de la Suède à l'Italie, comprenant des pays de l'Ouest² (Allemagne de l'Ouest, Autriche, Suisse, Italie, Grèce), comme des pays du bloc soviétique (Pays baltes, Allemagne de l'Est, Bulgarie, mais aussi Ukraine). Les autres pays européens, jusqu'au milieu des années 1960, supplantent en fécondité les pays de cette zone centrale. Différentes étapes vont ensuite rythmer la baisse de la fécondité et sa généralisation à l'ensemble de l'Europe.

La première se situe dans les années 1960. Chaque année, un ou plusieurs pays enregistrent une diminution des naissances par rapport à l'année précédente : la Belgique en 1960, les Pays-Bas, l'Espagne et l'Italie en 1965, le Danemark et la Suède en 1967, la Norvège en 1970, puis la France en 1975. La fécondité commence à s'orienter nettement à la baisse, surtout en Europe du Nord : La Finlande, la Suède et le Danemark passent en dessous de 2,1 enfants par femme en 1969,³ mais la fécondité moyenne de l'Europe reste à cette période nettement supérieure au remplacement des générations.

¹ Même si un doute demeure pour l'Albanie, dont la fécondité est inférieure ou supérieure au taux de remplacement selon les sources utilisées. Rappelons qu'il s'agit du niveau de fécondité (2,1 enfants par femme dans les pays à haut état sanitaire) permettant à cent femmes d'être remplacées par un effectif identique à la génération suivante, soit une trentaine d'années plus tard.

² Le terme Ouest est utilisé au sens politique habituel des années 1945 à 1989, soit recouvrant l'ensemble des pays européens n'ayant pas eu de régime communiste.

³ Les chiffres rétrospectifs sont issus de : Eurostat, *Statistiques démographiques*, Édition 1998, thème 3, Populations et conditions sociales, ou de *Evolution démographique récente en Europe*, 1999, Conseil de l'Europe, 1999.

Le début des années 1970 ouvre une seconde étape avec l'augmentation du nombre de pays dont la fécondité passe en dessous de 2,1 : le Luxembourg en 1970, L'Autriche et la Belgique en 1972, le Royaume-Uni en 1973. Comme la fécondité diminue dans ses pays, l'Europe de l'Ouest, toujours au sens politique, glisse en dessous du seuil de remplacement vers 1974, l'année même où la France, qui se trouve dans une situation moyenne, le franchit. À cette époque, les pays européens les plus féconds sont l'Irlande (3.63 enfants par femme), l'Espagne (2.89), le Portugal (2.68), la Grèce (2.38), et l'Italie (2.33) et bien peu imaginent que ces pays vont suivre le mouvement.

Or l'Italie débute la troisième étape, 1977-1982, de baisse de la fécondité européenne pendant laquelle l'Europe méridionale atteint le non-remplacement : L'Espagne et la Grèce en 1981, le Portugal en 1982. Un seul pays de l'Ouest reste alors dans une situation singulière, l'Irlande, dont la fécondité se situe encore à 2.95 enfants par femme en 1982, et qui tombera en dessous de 2,10 enfants par femme en 1991.

Durant les trois étapes de la convergence à la baisse de la fécondité en Europe de l'Ouest, citées ci-dessus, la situation des pays se trouvant sous influence soviétique reste originale. Il s'agit de sociétés fermées aux mouvements migratoires⁴, aux flux touristiques, aux sources d'information occidentale... La majorité de la population ne peut s'approvisionner en outils contraceptifs modernes. Les pouvoirs publics décident de mettre en place, comme outil de contrôle des naissances, l'avortement : leur nombre dépasse souvent celui des naissances et le taux d'avortement atteint parfois 3 ou 4 pour une naissance. Les comportements de nuptialité restent semblables à ceux des années 1950 et le calendrier des naissances continue de laisser la place à une natalité précoce.

Néanmoins, l'évolution apparaît chaotique, car les politiques autoritaires sont mouvantes et viennent parfois changer brutalement les conditions démographiques. Ainsi, l'avortement, qui avait été légalisé progressivement dans les différents pays soviétiques à partir de 1955, fait l'objet de diverses restrictions sans mise en œuvre d'autres outils de contrôle de la fécondité. La décision la plus spectaculaire intervient en octobre 1966 en Roumanie avec la suppression sans préavis de l'avortement légalisé, ce qui entraîne un doublement des naissances en

⁴ À l'exception des quelques dizaines de milliers de travailleurs venant des quelques pays « frères », comme le Vietnam du Nord et la Corée du Nord, et d'étudiants du tiers-monde à former au marxisme-léninisme.

G-F Dumont, Population et démographie en Europe

1967 par rapport à l'année précédente. La possibilité d'avorter se trouve également réduite en Bulgarie en 1968 et en Hongrie en 1973, car ces pays s'inquiètent de la diminution de leurs naissances.

Là où la fécondité est la plus faible, comme en Allemagne de l'Est, dont la population a aligné depuis 1945 son comportement sur celui de l'Allemagne de l'Ouest, les gouvernements mettent en œuvre des politiques qui favorisent une reprise de la fécondité (1976 et années suivantes).

Contenue sous le régime soviétique, la fécondité résiste généralement à la baisse dans les pays de l'Est. Puis, avec l'implosion des régimes communistes, elle descend à un rythme record, pendant la période 1989-1992, quatrième étape de la convergence des fécondités européennes.

Considérant seulement les quinze de l'Union européenne, c'est-à-dire des pays bénéficiant des conditions sanitaires les meilleures, la fécondité, passée sous le seuil de remplacement des générations en 1974, y demeure pendant tout le dernier quart du XXe siècle. La légère remontée de 2000, due peut-être à un effet millenium, ne change guère la nature du processus.

Les faibles fécondités quasiment générales en Europe expliquent que ce continent ait dans son ensemble un taux d'accroissement naturel négatif.

2 Des taux d'accroissement naturel très abaissés, voire négatifs

Onze ans après la chute du mur de Berlin, les taux d'accroissement naturel divergent de façon importante selon les pays d'Europe, même s'ils sont tous à des niveaux réduits par comparaison avec les niveaux des années 1960. Les évolutions des années 1990 ont été duales. D'un côté, les pays n'ayant jamais eu de gouvernement communiste ont conservé grosso modo leur logique de la fin des années 1980. Certes, le taux a généralement baissé sous l'effet d'une fécondité abaissée s'appliquant à des générations en âge de fécondité dont les effectifs stagnent ou diminuent, ou sous l'effet de la longévité accrue des personnes âgées qui majore le dénominateur des taux d'accroissement naturel. Conformément à ces logiques, l'Italie à compter de 1993, la Suède depuis 1997, et la Grèce depuis 1998 enregistrent comme l'Allemagne un taux

d'accroissement naturel négatif. Ces changements de sens sont conformes aux processus déjà engagés dans les années 1970 ou 1980⁵.

En revanche, dans les pays anciennement sous la domination directe ou indirecte de l'empire soviétique, la fécondité s'est brutalement abaissée, allant jusqu'à provoquer dans certains pays, en très peu d'années, une inversion du sens du mouvement naturel. Ainsi le taux d'accroissement naturel est devenu très rapidement négatif en Russie et en Roumanie depuis 1992, en Biélorussie depuis 1993...

En 2000, seuls deux des pays ex-communistes enregistrent un taux positif : la Pologne et la Slovaquie. Mais cette situation n'est pas nécessairement durable puisque le taux de la Pologne s'est abaissé de 0,8 pour mille en 1990 à 0,03 pour mille en 2000, et celui de la Slovaquie de 0,48 pour mille en 1990 à 0,04 pour mille en 2000. Plusieurs pays enregistrent même un taux inférieur à -1 pour mille, dont les sept pays européens issus de l'ex-URSS (Lettonie, Lituanie, Estonie, Biélorussie, Ukraine, Moldavie, et Russie).

Parmi les pays issus de l'ex-Yougoslavie, la situation est contrastée, mais la baisse est générale. Elle l'est également en Albanie, même si ce pays conserve, avec la Turquie, le seul accroissement naturel supérieur à 10 pour mille habitants.

L'implosion soviétique s'inscrit dans un processus de décomposition politique caractérisé par la perte de croyance en une idéologie surannée, la perte de confiance dans les institutions communistes et le peu d'espoir dans l'avenir. S'étouffant lui-même par la lourdeur croissante de son organisation autoritaire et centralisée, le système communiste n'a jamais stimulé les capacités de ressort de la société. Laissée à elle-même face à la décomposition politique, cette dernière semble avoir été emportée dans une décomposition sociale illustrée par la rapidité de l'effondrement de la natalité.

Au total, les données de l'accroissement naturel en Europe ont évolué en trois étapes (Figure 3). Au cours de la première, les peuples germaniques font figure d'exception : l'Allemagne enregistre dès 1972 un excédent des décès sur les naissances, dépassant certaines années le nombre de 100 000, notamment au gré des variations de fécondité. L'Autriche enregistre un solde des naissances sur les décès négatif de 1975 à 1980, ainsi qu'en 1983, 1985 et 1986. Le Danemark, de son côté,

⁵ Gérard-François DUMONT, *Les populations du monde*, Paris, Armand Colin, 2001.

connaît également un léger solde négatif de 1981 à 1988. Les bas chiffres de natalité rétrécissent les bases des pyramides des âges et entraînent une diminution de la population de l'Allemagne, malgré les apports migratoires, principalement turcs. Puis l'implosion soviétique génère une forte immigration des Germaniques résidant auparavant en Pologne, dans les Etats Baltes, au Belarus et en Russie, ce qui compense le solde naturel négatif.

Deuxième étape, la singularité germanique d'un excédent des décès sur les naissances se trouve rejointe en 1993 par l'Italie. Cette seconde étape laisse envisager une généralisation proche des taux d'accroissement naturel négatif dans l'Europe méridionale car l'excédent des naissances sur les décès baisse avec une régularité presque linéaire en Grèce, en Espagne, et, dans une moindre mesure, au Portugal. L'Espagne connaît d'ailleurs son premier excédent de décès en 1997, ainsi que la Suède.

Simultanément, une nouvelle étape est franchie, car plusieurs pays de l'ex-Empire soviétique, sous l'effet de la baisse de leur fécondité et d'une mortalité relativement élevée, passent en accroissement naturel négatif.

Après ces trois étapes, la géographie du taux d'accroissement naturel en Europe à la fin du XX^e siècle distingue d'abord, parmi ses quarante-deux pays, quatorze pays à accroissement naturel négatif : sept en Europe orientale (Belarus, Bulgarie, République Tchèque, Hongrie, Roumanie, Russie et Ukraine), quatre en Europe septentrionale (Estonie, Lettonie, Lituanie et Suède), plus l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Puis vingt-deux autres ont un accroissement naturel situé entre 0 et 5 pour mille. Enfin, quelques pays ont un taux d'accroissement naturel annuel égal ou supérieur à 6 pour mille (Irlande, Islande, Liechtenstein, Albanie, Andorre et Macédoine). Mais tous les pays européens se retrouvent dans une tendance générale à la baisse de l'accroissement naturel.

Néanmoins, l'accroissement naturel serait plus faible, surtout à l'Ouest, si les progrès dans la longévité ne s'étaient pas exercés.

3 La longévité, frein à la hausse des taux de mortalité.

L'analyse du taux d'accroissement naturel en Europe, même elle souligne l'héritage soviétique, nécessite d'introduire un certain nombre de nuances liées aux spécificités propres aux divers pays. L'examen de la longévité, onze ans après l'implosion soviétique, gomme presque totalement ces nuances. D'un côté, dans la quasi-totalité des pays n'ayant

é
r
r
n
fi
u

ac
co
pr
pri

⁶ C
né
mo
Gé
⁷ S
Bur

jamais été communistes, comme en France, l'espérance de vie à la naissance⁶ de sexe masculin égale ou dépasse 74 ans (Figure 4). Font à peine exception l'Irlande, aux franges de notre borne, avec 73,9 années, et le Portugal, qui subit sans doute là les conséquences d'un régime longtemps autoritaire obérant le développement.

À l'Est, tous les pays comptent une espérance de vie à la naissance du sexe masculin inférieure à 71 ans, à l'exception des deux pays les plus à l'Ouest de cette Europe de l'Est, la République tchèque et la Slovaquie, pays qui enregistrent par ailleurs le Produit National Brut en parité de pouvoir d'achat par habitant le plus élevé de tous les pays ex-communistes.⁷ En outre, un nouveau clivage géographique se constate entre les ex-démocraties populaires et les pays ex-soviétiques. Les premières, ainsi que trois Etats baltes, se trouvent dans une même catégorie entre 65 et 71 ans de longévité masculine. En revanche, les quatre pays d'Europe orientale issue de l'URSS comptent tous une espérance de vie à la naissance du sexe masculin inférieure à 65 ans, la lanterne rouge étant la Russie qui n'atteint pas 60 ans.

Dans tous les pays européens, la longévité du sexe féminin est supérieure à celle du sexe masculin. Cette différence s'explique par différents éléments, même s'il n'est pas possible de fournir une explication causale complète. Les raisons de la surmortalité du sexe masculin varient selon les âges de la vie. Lors des premières semaines de vie et de la première année, la surmortalité masculine est un phénomène général, comme si le sexe masculin résistait moins aux épreuves rencontrées dans ce jeune âge. Faut-il penser que dame nature tient à rééquilibrer les effets de sa décision initiale selon laquelle le taux de masculinité à la naissance s'élève généralement à 105 garçons pour cent filles ? Mais cette surmortalité infantile masculine est (heureusement dans un sens) loin de combler la différence initiale.

Aux âges de l'adolescence, la surmortalité masculine tient surtout aux accidents de la route, notamment avec des véhicules à deux roues, et à la consommation de drogue. Plus tard, la surmortalité masculine des premières tranches d'âge adulte en Europe tient à deux phénomènes principaux, les accidents de circulation, déjà notés pour l'adolescence, et

⁶ C'est-à-dire la durée de vie moyenne ou l'âge moyen au décès de la génération née l'année considérée si elle connaissait tout au long de sa vie les conditions de mortalité par âge de cette année. Il s'agit donc d'une analyse transversale. Cf. Gérard-François DUMONT, *Démographie*, Paris, Dunod, 1992.

⁷ Selon les données du *World population data sheet*, Population Reference Bureau, Washington, 2001.

également le sida, même si son importance sur la mortalité a cessé d'augmenter dans la plupart des pays d'Europe sous l'effet des attitudes de précaution.

À des âges plus avancés, et notamment après 50 ans, la surmortalité masculine s'explique par les maladies cardio-vasculaires et par le cancer du poumon. Elle résulte donc de comportements davantage mortifères du sexe masculin, liés aux consommations de tabac, d'alcool, de drogue, et surtout à la consommation additionnée de deux ou trois de ces produits malfaisants.

Selon les pays, les écarts d'espérance de vie à la naissance entre les deux sexes varient considérablement. Ainsi, pour les quinze de l'Union européenne, la différence moyenne de longévité entre les deux sexes est de 6,3 années en 2000. Elle est particulièrement basse au Danemark avec seulement 4,8 années. En revanche, elle est considérablement élevée en Russie avec un écart de 12,5 années, en Biélorussie avec 11,7 années, en Lettonie avec 11,2 années, en Estonie avec 11 années, en Ukraine avec 10,7 années, et en Lituanie avec 11,3 années. Ainsi les seuls pays dont la différence excède 10 ans sont des pays de l'ex-URSS. Les écarts s'amointrissent dans les pays ex-communistes d'Europe orientale et sont généralement moindres dans les pays d'Europe de l'Ouest. Considérant la longévité du sexe féminin, la plus faible se constate dans des pays de l'Europe de l'Est, sauf la Lituanie, la Roumanie, la Bulgarie, et la Hongrie, et dans trois pays de l'ex-Yougoslavie (Bosnie, République fédérale de Yougoslavie et Macédoine), ainsi qu'en Albanie. À l'opposé, les plus grandes longévités féminines ne se constatent que dans des pays n'ayant jamais eu de gouvernements communistes : pays scandinaves, France, Suisse, Autriche, Italie, Espagne. À l'Ouest, les progrès dans la longévité et notamment dans la longévité des personnes âgées sont continus et n'ont pas connu de rémission. Ceci explique que le taux de mortalité ait continué à baisser, certes légèrement chez les Quinze alors que le vieillissement de la population laissait plutôt escompter une hausse de la mortalité. Néanmoins, une remontée de la mortalité reste probable à l'avenir car l'accentuation du vieillissement risque d'avoir davantage d'effets que les progrès dans la longévité. Mais l'intensité du vieillissement européen peut dépendre des migrations à venir.

4

À
guère
avec
aupar
de ter
géné
longu
subst
d'abo
l'Irla
d'ém
des s
depu
préc
de
d'én
migi
sold

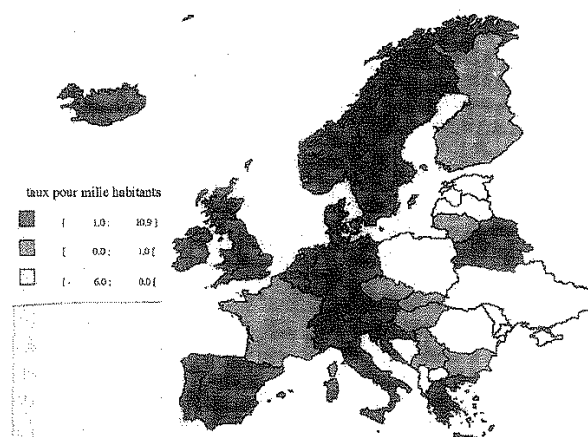
l'I
lié
pe

4 Une situation migratoire différenciée

À l'Ouest, depuis l'implosion soviétique, le système migratoire n'a guère changé, même si l'Allemagne a bénéficié d'un apport important avec l'arrivée de personnes de souche allemande qui résidaient auparavant dans les pays de l'Est. L'Ouest européen a confirmé sa nature de terre d'immigration constatée depuis la Deuxième Guerre mondiale, en généralisant ce caractère à des pays d'Europe méridionale héritiers d'une longue tradition d'émigration, ainsi qu'à l'Irlande. Ainsi, l'Italie substitue, à son solde migratoire auparavant négatif, un solde positif d'abord de 1972 à 1980, puis de façon permanente depuis 1988 ; l'Irlande, qui a été, compte tenu de sa population, le plus important foyer d'émigration européenne depuis le XIXe siècle, commence à enregistrer des soldes migratoires positifs certaines années de la décennie 1980, puis depuis 1990 ; le Portugal, terre d'émigration sous le régime totalitaire précédant la révolution des œillets, enregistre un solde migratoire positif de 1974 à 1981, puis depuis 1993 ; l'Espagne, auparavant pays d'émigration, après diverses oscillations depuis 1969, enregistre un solde migratoire positif continu depuis 1991 ; de même, la Grèce compte un solde migratoire positif depuis les années 1970.

Par rapport à cette convergence des systèmes migratoires des pays de

LES TAUX D'ACCROISSEMENT MIGRATOIRE EN EUROPE



c.Gérard-François Dumont - chiffres Eurostat 2000

l'Europe de l'Ouest, l'Europe de l'Est offre depuis 1989 des spécificités liées essentiellement à la levée d'une certaine liberté migratoire permise par l'implosion soviétique. La première correspond à des migrations de

G-F Dumont, *Population et démographie en Europe*

minorités ethniques, phénomène quasiment inconnu à l'Ouest. Outre les minorités allemandes (en Pologne, en Hongrie, en Roumanie et dans l'ex-U.R.S.S.) évoquées ci-dessus, il s'agit de minorités hongroises (en Roumanie et en Slovaquie), polonaises (en Ukraine, au Kazakhstan et en Sibérie), russes (dans les pays baltes), finlandaises (en Russie et en Estonie), grecques (dans la région du Pont de l'ex-U.R.S.S.) et enfin turque (en Bulgarie). Toujours dans la catégorie des migrations ethniques ou plutôt religieuses, il faut malheureusement citer les multiples déplacements provoqués par les guerres dans l'ex-Yougoslavie (Croatie, Bosnie, Kosovo).

La seconde spécificité des mouvements migratoires de l'Europe de l'Est est leur prédominance interrégionale, infirmant ceux qui avaient craint une " vague blanche " de l'Europe de l'Est sur l'Europe de l'Ouest, et confirmant nos analyses d'alors. Alors que la circulation des habitants de l'Europe de l'Est est facilitée, car la plupart des pays de l'O.C.D.E. n'exigent pas de visas à l'entrée de leur territoire pour les ressortissants de certains pays d'Europe centrale et orientale, prévaut la régionalisation des mouvements migratoires et non de massifs déplacements Est-Ouest.

L'exercice d'une fonction de transit vers l'Europe de l'Ouest est une troisième spécificité de certains pays de l'Europe de l'Est, car, pour ces migrations de transit, l'ouverture des frontières de l'Est est une aubaine. D'ailleurs, ce transit ayant déjà été organisé par les régimes communistes, il correspond à des réseaux déjà en place, même s'ils ne sont plus pilotés, directement ou indirectement, par des autorités publiques. Cette fonction de transit des pays de l'Est devrait cependant être limitée par la mise en place de politiques de maîtrise des flux, d'ailleurs encouragée dans le cadre d'accords internationaux.

En conséquence, aucun pays n'ayant jamais été communiste n'a de taux d'accroissement migratoire négatif. En revanche, les autres ont généralement des taux négatifs. Parmi eux, la Biélorussie semble afficher un solde migratoire positif supérieur à 1 pour mille en 2000. Mais, dans ce pays, les soldes annuels des années 1990 ont été considérablement contrastés. Il convient en outre de rappeler les incertitudes concernant la qualité des statistiques migratoires.⁸

Deux autres processus méritent de retenir l'attention, les inégalités de densité et de composition par âge.

⁸ Gérard-François DUMONT, *Les migrations internationales*, Paris, Editions Sedes, 1995.

con
la d
en l
part
cett
régi
Par
acci

s'ex
pay
dess
vieil
mên
(fig
acce
inter
migi
prof
vieil
émiq
de r
dont
d'O
inféi

pros
vieu

⁹ Inj

¹⁰ G
et a

5 Les inégalités croissantes de densité

Ces inégalités résultent notamment du processus d'urbanisation qui concentre la majorité des habitants dans les villes et accentue à contrario la dépopulation du monde rural dans son ensemble et de certaines régions en particulier. L'Union européenne a d'ailleurs entrepris une analyse plus particulière des régions en voie de dépopulation. Selon la Conférence sur cette question qui s'est tenue à Lycksele (Suède) en juin 2001, quelque 90 régions de l'Union pourraient être en 2025 en situation de dépopulation⁹. Parallèlement les régions urbaines portant des grandes métropoles accroissent leur poids démographique relatif et leurs densités.

6 Les inégalités territoriales de composition par âge

Les différences de composition par âge selon les territoires s'expliquent d'abord par les écarts non négligeables de fécondité. Un pays comme la France, dont la fécondité n'est guère descendue en dessous de 1,8 enfant par femme, présente une composition par âge moins vieillie que l'Italie, dont la fécondité demeure, depuis 1986, inférieure et même certaines années nettement inférieure à 1,4 enfant par femme (figure 2). Ensuite, les migrations internes et internationales peuvent accentuer le vieillissement relatif de certaines régions. Les migrations internationales composées de populations relativement jeunes et les migrations internes de travail, composées des mêmes catégories d'âge, profitent principalement aux grandes métropoles. A contrario, le vieillissement de territoires s'accroît sous le double effet d'une émigration de jeunes étudiants ou de jeunes actifs et parfois de l'arrivée de retraités.¹⁰ Ainsi, dans le cas français s'opposent des départements dont la population des moins de vingt ans dépasse 28 % (comme le Val d'Oise ou la Seine-et-Marne) et des départements dont la proportion est inférieure à 20 % (comme la Creuse ou la Corrèze).

Ces six processus constatés au sein de l'Europe permettent un regard prospectif, même s'ils présentent des diversités selon les territoires du vieux continent.

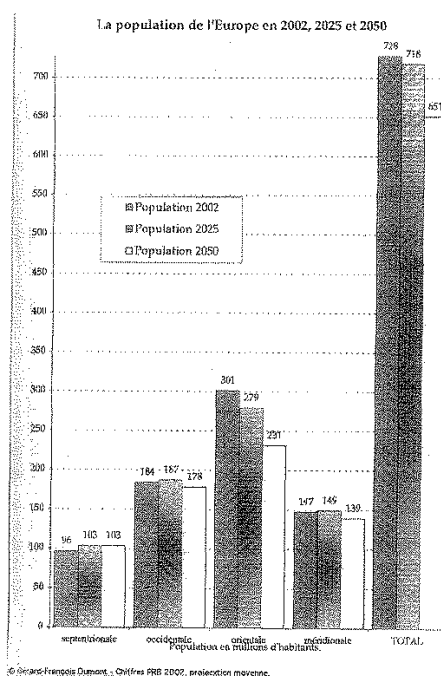
⁹ *Inforegion/news*, n° 88, juillet 2001.

¹⁰ Gérard-François DUMONT « Les formes de dépopulation rurale », *Population et avenir*, n° 651, janvier-février 2001.

B Une prospective démographique de l'Europe

Six tendances probables sont mises en évidence par l'analyse prospective, dont la première concerne les effectifs de la population européenne.

1 La population de l'Europe pourrait diminuer

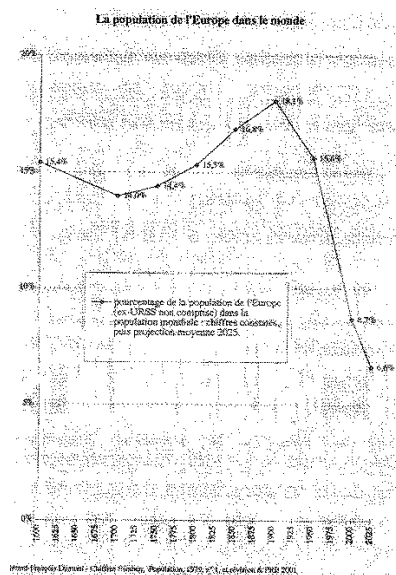


Considérant les projections démographiques établies par les grandes organisations internationales, les résultats mettent en général en évidence une diminution de la population européenne plus ou moins accentuée. Selon le jeu d'hypothèses moyen du *Population reference bureau*¹¹, la

¹¹ *World population data sheet*, Washington 2001, repris dans *Population & avenir*, n° 655, novembre-décembre 2001.

G-F Dumont, Population et démographie en Europe

population de l'Europe (Russie comprise), estimée à 728 millions d'habitants en 2001, s'abaisserait à 717 millions en 2025. L'écart peut paraître faible, mais il masque un vieillissement très accentué de la population et surtout contraste avec les dynamiques des autres continents. Néanmoins, les évolutions seraient contrastées entre la dépopulation en Europe orientale et méridionale et la légère augmentation démographique de l'Europe septentrionale et occidentale. Considérant désormais les projections de la Division de la population de l'Organisation des Nations Unies¹², la population de l'Europe s'abaisserait dans les quatre hypothèses retenues d'ici 2050, variant dans une fourchette comprise entre 556 millions d'habitants (hypothèse basse) et 654 millions d'habitants (hypothèse haute). Dans tous les cas, le poids démographique de l'Europe dans le monde continuerait à s'abaisser.



2 La baisse du poids démographique relatif dans le monde

Ce poids relatif est mesuré en considérant l'Europe sans l'URSS, compte tenu des séries statistiques disponibles. Cette Europe a toujours

¹² *World population prospects, The 2000 Revision*, 28 February 2001.

G-F Dumont, Population et démographie en Europe

représente au moins 14 % de la population du monde du XVII^e siècle jusqu'aux années 1950. L'Europe a même atteint une proportion maximale en 1875 avec plus de 18 %. Depuis, ce pourcentage ne cesse de baisser : 15,6 % en 1950, 8,7 % en 2000, et 6,6 % en 2025 selon l'hypothèse moyenne.

Bien entendu, la loi du nombre ne s'applique pas intégralement, mais elle exerce incontestablement des effets. On ne peut donc ignorer qu'une éventuelle dépopulation européenne signifie, *ceteris paribus*, une baisse du poids géopolitique de l'Europe dans le monde.

Une troisième tendance prospective provient de l'augmentation de la longévité et de l'analyse de la pyramide des âges actuelle de l'Europe : il s'agit de la gérontocroissance.

3 La gérontocroissance: une quasi certitude

Face au constat de l'utilisation à tort et à travers du terme vieillissement, j'ai considéré nécessaire de distinguer la «gérontocroissance»¹³ et le vieillissement proprement dit. Ce dernier se produit lorsque, dans une population donnée, la proportion des générations les plus jeunes augmente. Le vieillissement repose donc sur un phénomène proportionnel. En revanche, la gérontocroissance est un phénomène purement quantitatif, l'augmentation des effectifs des personnes âgées dans une population. En Europe, la gérontocroissance semble quasi-certaine parmi les pays les plus développés sous le double effet de l'augmentation de la longévité des personnes âgées et de l'arrivée dans cette catégorie de personnes âgées de générations plus nombreuses. Dans les pays les moins développés d'Europe (ex-URSS, Roumanie, certains pays de l'ex-Yougoslavie), il faut espérer que l'amélioration de la situation soit favorable à l'augmentation de l'espérance de vie des personnes âgées, et donc à la gérontocroissance.

Celle-ci serait possible sans un vieillissement intense de la population, même si elle peut y contribuer. Car l'essentiel du vieillissement provient de la faible fécondité.

¹³ Cf. par exemple Gérard-François DUMONT, *La population de la France, des régions et des DOM-TOM*, Paris, Ellipses, 2000.

4 L'accentuation du vieillissement

Compte tenu des faibles niveaux de naissances enregistrés dans le dernier quart du XXe siècle en Europe, le vieillissement de la population dans son ensemble, c'est-à-dire la diminution de la proportion des jeunes (moins de vingt ans) semble inévitable. Pourrait-il être ralenti par une hausse de la fécondité ? Sans doute, mais il conviendrait que cette hausse soit d'une ampleur significative, car rappelons que la fécondité des années 2000, 2010 et 2020 va s'appliquer sur des générations en âge de fécondité moins nombreuses, ce qui signifie, *ceteris paribus*, des naissances moins nombreuses. Par exemple, en France, le maintien de la fécondité 2000 (soit 1,8 enfant par femme¹⁴), sauf apport migratoire ou recul important des âges de fécondité, signifierait une diminution des naissances de 32 000 en 2004 et 53 000 en 2009.

Le vieillissement général de la population européenne semble donc acquis, mais il convient de ne pas omettre les autres aspects du vieillissement. Par exemple, les projections moyennes mettent en évidence un vieillissement du corps électoral, ce qui peut avoir des conséquences sur les comportements des électeurs. En outre, le vieillissement de la population active pose la question de la promotion et de la formation continue. Dans de nombreuses entreprises, la vacance d'un poste, et notamment le départ à la retraite, était le déclencheur d'une promotion. Dans une population active vieillie, les postes susceptibles d'offrir une promotion aux jeunes risquent d'être d'abord affectés à des salariés âgés. En outre, le vieillissement, en dépit des efforts de formation continue, se traduit par un retour sur investissement de la formation qui risque d'être plus bref. Le vieillissement de la population active impose entre autres une nouvelle méthode de gestion des ressources humaines pour répondre à l'aspiration des jeunes, en moindre proportion, de travailler autrement avec plus de responsabilité et d'autonomie.¹⁵

Dans un second stade, sauf changements importants dans l'âge d'entrée sur le marché du travail et de sortie de la population active, les effectifs de la population active vont diminuer. Or, à productivité

¹⁴ Certaines sources indiquent le chiffre de 1,9 enfant par femme, qui paraît « gonflé » car, compte tenu de la mauvaise qualité du recensement, les dénominateurs du calcul de l'indice synthétique de fécondité sont sous-évalués. Cf. Gérard-François DUMONT, « Les « disparus » du recensement », *Population & avenir*, n° 647, mars-avril 2000.

¹⁵ Claude VIMONT, « Economie et vieillissement de la population », *Population & avenir*, n° 654, septembre-octobre 2001.

équivalente, une population active moins nombreuse crée moins de richesses qu'une population active plus nombreuse. Par exemple, au sein des pays participant à l'Union européenne depuis les origines (1957), le classement des Produits intérieurs bruts est corrélé avec les effectifs de population et de population active.

Considérant l'Union européenne, cette prospective du vieillissement peut-elle être amendée par les projets d'élargissement ?

5 L'élargissement, un appauvrissement démographique relatif ?

La population totale des douze pays candidats¹⁶ à l'Union européenne représentait, au 1^{er} janvier 2000, 105,7 millions d'habitants. L'adhésion porterait donc la population de l'Union à 482 millions d'habitants, soit une augmentation de 28 %. Dans les années 1990, ces douze pays ont dans l'ensemble enregistré des évolutions démographiques plus négatives que celles des Quinze : chute rapide des indices de fécondité, recul de la longévité et flux d'émigration nets élevés. Huit pays sur les douze ont enregistré une baisse de leur population dans les années 1990. Les décès ont dépassé les naissances dans la moitié des pays et seuls la République tchèque, Malte et Chypre ont bénéficié d'un solde migratoire positif.¹⁷ Les données les plus récentes ne démentent pas les résultats de la décennie 1990 même si la Slovaquie déclare désormais des flux nets d'immigration.

Le vieillissement de la population (définie comme la proportion des moins de vingt ans) d'une Union européenne élargie à vingt-sept serait donc accentué à moyen terme. À plus long terme, et toujours selon des hypothèses moyennes, l'élargissement aurait pour effet d'anticiper de plusieurs années la baisse de population de l'Union européenne : celle-ci pourrait se constater dès 2015, alors que la projection indique 2023 pour l'Union européenne à quinze, grâce à l'immigration nette, à une longévité accrue et à des effectifs encore relativement importants de femmes en âge de procréer.

Ces différentes analyses prospectives sur l'Europe conduisent à deux interrogations, l'une sur la capacité d'intégration, l'autre sur la Turquie.

¹⁶ Bulgarie, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République slovaque, République tchèque, Roumanie et Slovaquie (à l'exclusion de la Turquie).

¹⁷ Selon les données Eurostat, thème 3, 12/2001.

(
J
l'Un
pour
migr
mouv
valet
territ
capa
inter

E
d'une
proc
candi
s'inqu
désu
comr
de ré
l'Uni
Turqu
comp
l'Alle
un n
appai
moins
dém
dém
une h
de l'U
envir
desce
d'acce
Stras
premi

¹⁸ Gé
Econ
¹⁹ Jac
²⁰ Jea
ensui

6 Deux interrogations

Le maintien escompté d'un accroissement démographique positif de l'Union européenne dans les premières décennies du XXI^e siècle tient pour une part importante, et même unique dans plusieurs pays, à l'apport migratoire dans ses effets directs et dans ses effets indirects sur le mouvement naturel. Il suppose en conséquence une bonne intégration aux valeurs qui font l'identité européenne et aux cultures propres à chacun des territoires européens.¹⁸ D'où la question de savoir quelles seront les capacités d'intégration d'une population vieillissante ? La seconde interrogation porte sur la Turquie.

En décembre 1999, le sommet européen d'Helsinki décide la création d'une force européenne de défense de 60 000 hommes et la poursuite du processus d'élargissement en actant que la Turquie a vocation à la candidature. *Le Monde* titre « Europe : un géant émerge ». D'autres s'inquiètent d'une « Europe-foutoir », « agrégat inconsistant de peuples désunis ». ¹⁹ D'autres préfèrent parler de « fuite en avant ». ²⁰ Mais guère de commentaires analysent précisément la démographie politique susceptible de résulter de la reconnaissance de la vocation de la Turquie à adhérer à l'Union européenne. Les données démographiques enseignent qu'une Turquie membre de l'Union européenne en serait la deuxième composante démographique (66 millions d'habitants en l'an 2000) derrière l'Allemagne, ce qui impliquerait de lui attribuer au Parlement européen un nombre de représentants conforme à ce poids. En second lieu, il apparaît que la Turquie, en dépit d'une fécondité diminuée, compte la moins basse des pays membres du Conseil de l'Europe, qui sont tous démographiquement déclinants. Examiner les projections démographiques permet d'éclairer l'importance du choix d'Helsinki. Dans une hypothèse moyenne, la Turquie serait en 2025 le pays le plus peuplé de l'Union européenne (et du Conseil de l'Europe hormis la Russie), avec environ 85 millions d'habitants, devançant l'Allemagne qui serait descendue à près de 80 millions d'habitants. Il serait alors cohérent d'accorder à la Turquie le plus grand nombre de parlementaires à Strasbourg. Or, on peut se demander si l'installation de la Turquie comme premier pays de l'Union européenne (sauf si l'Allemagne retrouvait une

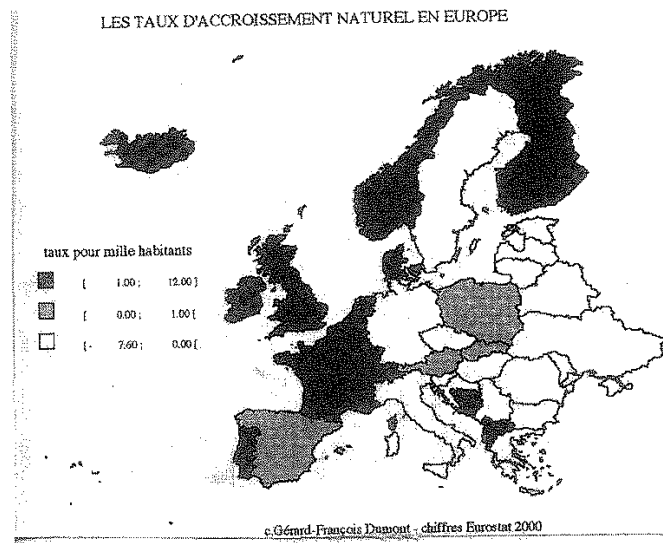
¹⁸ Gérard-François DUMONT et alii, *Les racines de l'identité européenne*, Paris, Economica, 1999.

¹⁹ Jacques JULLIARD, *Le nouvel Observateur*, 23 décembre 1999.

²⁰ Jean-Gabriel FREDET, *Le nouvel Observateur*, 16 décembre 1999, formule ensuite reprise par Jacques Delors, 19 janvier 2000.

G-F Dumont, Population et démographie en Europe

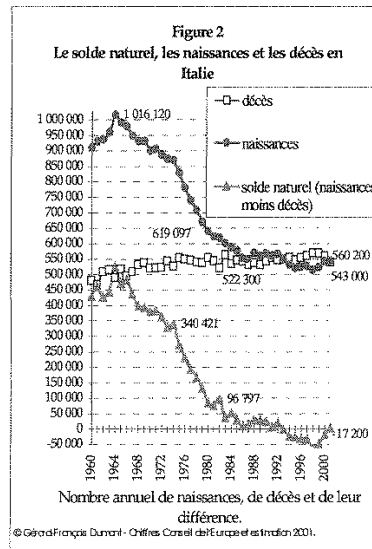
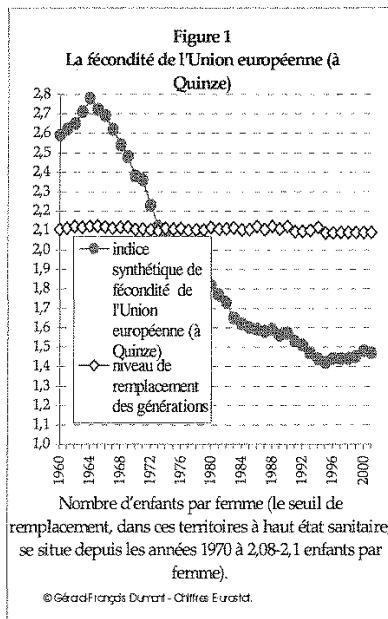
certaine vitalité démographique), serait bien compréhensible ou bien acceptée par les autres peuples européens.



2.8
2.7
2.6
2.5
2.4
2.3
2.2
2.1
2.0
1.9
1.8
1.7
1.6
1.5
1.4
1.3
1.2
1.1
1.0

rem
se s

in
et
ju
d'
in
de
aj
co
ré
p:
fe
1.
ré
co
l'
n
d
é

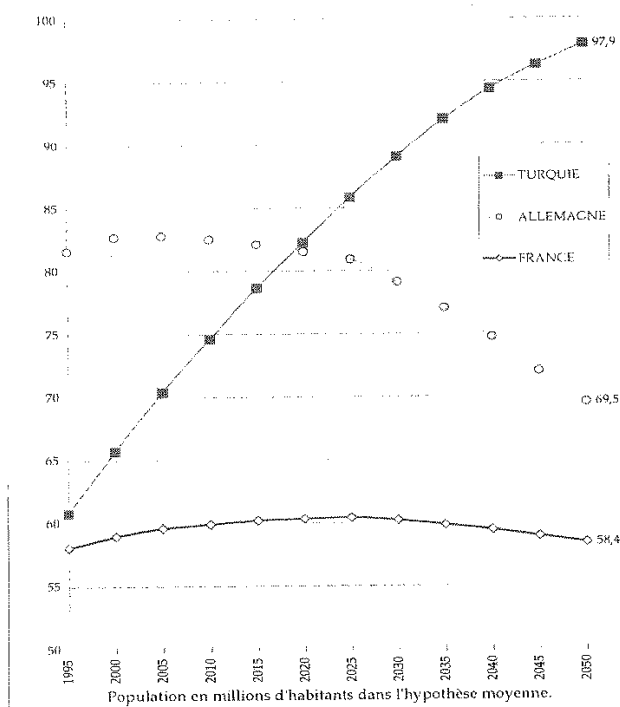


Les perspectives démographiques reposent d'une part sur des réalités incontestables, l'état de la population européenne à l'orée du XXI^e siècle, et la logique de longue durée spécifique de la science de la population qui justifie tout particulièrement de prendre le pouls des processus en cours, d'autre part sur des hypothèses qui conservent par nature un caractère incertain. Néanmoins, un vieillissement accentué et une chute du poids démographique relatif de la population européenne dans le monde apparaissent d'une grande probabilité. Notre recherche ci-dessus concerne l'Europe dans son ensemble ou dans le cadre de l'Union. Or en réalité, les évolutions en cours peuvent être assez différenciées selon les pays. La pérennité d'un indice de fécondité aux environs de 1,8 enfant par femme (comme cela semble se constater en France) ou aux environs de 1,3 enfants par femme (dans le cas de l'Italie) conduit à terme à des résultats démographiques forts dissemblables et donc par exemple à des compositions par âge des populations assez différentes. À l'heure où l'Union européenne se préoccupe de politiques communes (en matière monétaire, en matière de concurrence) ou d'harmonisation, les évolutions démographiques mettent en évidence l'absence de parallélisme dans les évolutions démographiques. L'Union européenne sera peut-être

G-F Dumont, Population et démographie en Europe

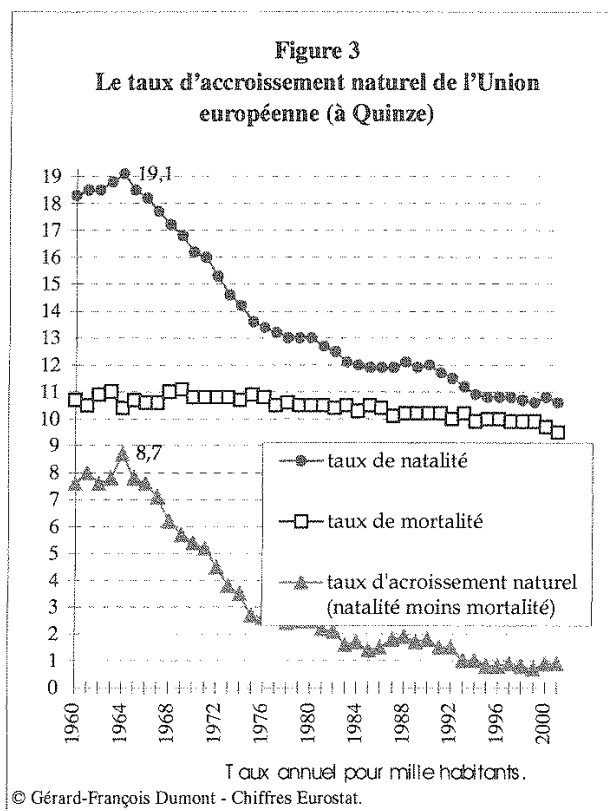
politiquement unie, mais rien ne permet de penser qu'elle sera démographiquement homogène.

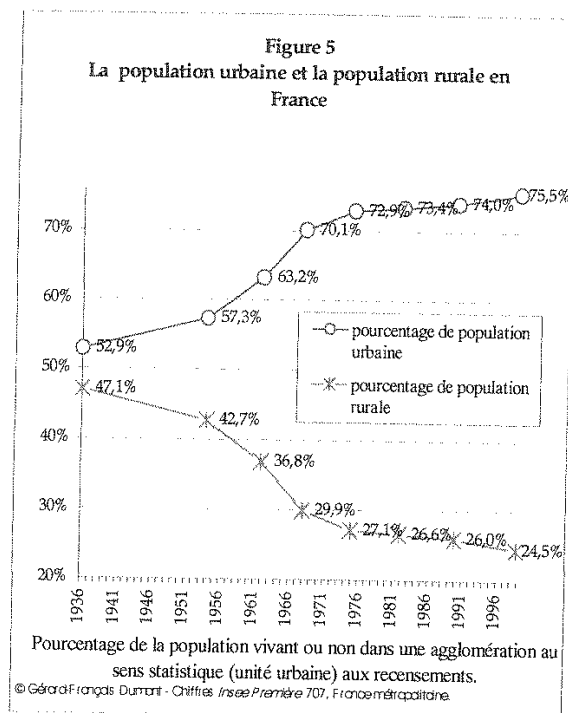
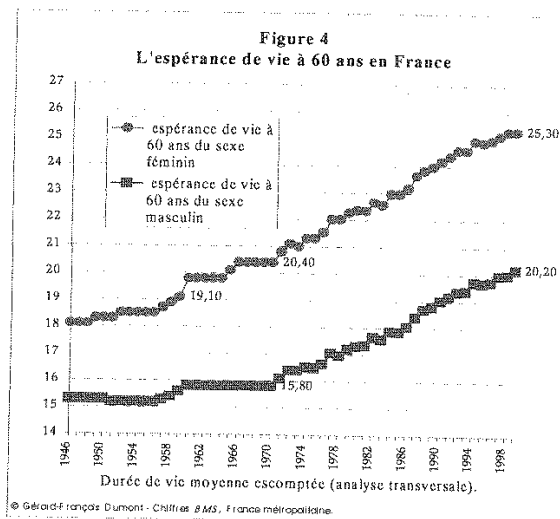
Les perspectives démographiques de l'Allemagne, de la France et de la Turquie 2000-2050



© Gérard-François Dumont - Chiffres World population prospects 1998.

ra





14 76-582

Sous la direction de
GÉRARD BOSSUAT



Dangers d'Europe, Europe en danger

JOURNÉE EUROPE
25 SEPTEMBRE 2001

Groupe de recherche sur l'histoire de l'Europe communautaire
CICC